

Natura 2000, l'étude se poursuit

Publié le 26/09/2013 à 06h00 par Jean Gaury



Un site Natura 2000 repose sur une démarche volontaire de la part des propriétaires, sur les rives de la Saye. © PHOTO J. G.

Le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary s'est porté volontairement référent dans la mise en place du plan Natura 2000 qui est en cours sur les rivières Saye et Meudon dans sa traversée girondine sur des communes des cantons de Guîtres, Saint-Savin et Fronsac.

Le syndicat a déjà organisé plusieurs réunions publiques sur le sujet. Deux prochaines réunions sont prévues, l'une le 1er octobre à 18 heures, au foyer rural de Marcenais. Elle concernera les contrats Natura 2000 forestiers et non-forestiers (pour les propriétaires forestiers et non-forestiers).

La seconde réunion aura lieu le 3 octobre à 18 heures, au foyer rural de Marcenais, et concernera les mesures agro-environnementales territorialisées (pour les agriculteurs).

Gestion

Ces deux réunions de groupes de travail permettront d'aborder et de définir avec les propriétaires quelles peuvent être ces actions de gestion ou de préservation qui seront mises en place. Les deux premières phases (diagnostic socio-économique et écologique ainsi que la définition des objectifs de gestion) concernant le documents d'objectifs (Docob) du site Natura 2000 Vallées de la Saye et du Meudon sont en cours de finalisation.

La prochaine grande étape sera donc la rédaction du Docob et la définition des mesures de gestion qui seront proposées aux propriétaires. En effet, un site Natura 2 000 repose sur une démarche volontaire de la part des propriétaires.

Divers outils (charte Natura 2000 pour tous les propriétaires, contrat Natura 2000 non-forestier pour les propriétaires non-forestiers, contrat Natura 2000 forestier pour les propriétaires forestiers, mesures agro-environnementales territorialisées pour les agriculteurs) seront proposés aux propriétaires et ces derniers auront le choix d'y adhérer ou non.

L'intérêt de ces différents outils est de proposer aux propriétaires situés dans le périmètre Natura 2 000 plusieurs actions de gestion ou de préservation permettant d'atteindre les objectifs qui ont été fixés lors de précédentes réunions pour le site de la Saye et du Meudon.

Ces réunions sont ouvertes à toutes les personnes intéressées pour apporter leur contribution et émettre leurs points de vue (pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, forestiers, usagers divers, VTT, promeneurs, citoyens, élus, etc.).